

Compte rendu de l'assemblée générale des Journées nationales de Rouen

(29 octobre 1988)

Après un bref rappel des actions et démarches en cours, l'assemblée générale s'est organisée autour des questions posées au bureau.

Question : Que pense l'U.d.P. de l'agrégation interne ? Que faire pour aider les collègues qui souhaitent présenter ce concours ?

Réponse : L'U.d.P. se félicite de la mise en place de ce concours qui doit assurer la promotion, au mérite, des professeurs, tout en regrettant le faible nombre de postes (50) prévus pour les Sciences physiques. Peu d'Universités assurent actuellement une préparation. Les sections académiques sont invitées à prendre contact avec les Universités pour étudier la mise en place des formations nécessaires.

Les B.U.P. concours, les B.U.P. spéciaux de manipulations, les ouvrages Sciences physiques-Informatique publiés par l'U.d.P. constituent de bonnes références pour ces préparations.

Q. : Le B.U.P. ne pourrait-il pas publier les programmes en vigueur dans les différentes classes ?

R. : Ceci fait partie de la mission du C.R.D.P. ; si l'U.d.P. publiait un programme, il faudrait qu'elle les publie tous. Nous proposons que le premier bulletin de l'année scolaire (juillet - août - septembre) rappelle chaque année les références de tous les B.O. ayant publié les programmes de la 6^e à bac + 2.

Q. : Faut-il enseigner la Physique au collège ? Si oui, dans quelles conditions ?

R. : L'U.d.P. a toujours défendu la nécessité d'un enseignement de Sciences physiques au collège et continue à le faire ; les conditions dans lesquelles cet enseignement s'effectue sont parfois difficiles mais nous devons tout faire, chacun à son niveau, pour qu'elles s'améliorent. Le bureau national a encore eu récemment l'occasion de rappeler au Cabinet du Ministre les positions de notre Association. Cette question sera au cœur des discussions qui s'ouvrent avec la mise en place des deux commissions de réflexion sur l'enseignement de la Physique et de la Chimie.

Nous écrivons avec l'A.P.B.G., une lettre à la Direction des Lycées et Collèges pour demander un horaire plus impor-

tant (0,5 h + 1,5 h), des dédoublements à 24 et/ou des groupes réduits à 18 élèves.

Q. : Que faire lorsque l'heure de laboratoire est supprimée par le Chef d'établissement.

R. : Tout d'abord en informer l'I.P.R. en lui demandant d'intervenir lorsque le cas se présente. Pour prévenir de telles attitudes, veiller lors de la répartition de la dotation horaire globale, que cette heure soit prévue. Le bureau national va intervenir en ce sens auprès de la Direction des Lycées.

Q. : Où en est le projet de nouvelle filière ?

R. : L'U.d.P. continue à défendre ce projet ; une nouvelle version plus argumentée est en cours de rédaction, elle sera envoyée au Cabinet du Premier ministre, du Ministre de l'E.N., à la Direction des Lycées, à l'I.G., aux syndicats, aux autres associations, au *Monde* et aux Présidents académiques de l'U.d.P. Une demande d'expérimentation sera faite à la Direction des Lycées 1989. Le projet sera également présenté aux Commissions de Physique et Chimie.

Une discussion s'ouvre alors sur le recrutement des professeurs de Sciences physiques (préparation, concours, nomination, formation continue...) et sur les moyens à mettre en œuvre pour former un plus grand nombre de scientifiques.

Le rétablissement des I.P.E.S. est demandé.

Plusieurs interventions soulignent la nécessité d'une formation pédagogique préalable. Plusieurs jeunes professeurs regrettent de débiter en Collège. Certains suggèrent qu'il soit possible de travailler en débutant, à la fois au Collège et au Lycée, ce serait plus motivant.

Pourquoi tant d'élèves de T.C. font-ils autre chose que des Maths ou des Sciences après le bac ? Les aurait-on dégoûtés ? demande un collègue désabusé.

Un collègue signale, à juste titre, qu'il est possible d'être professeur de Sciences physiques avec un bac D ! Par contre, un autre collègue signale qu'il n'est pas aujourd'hui possible à un élève de T.D. d'envisager des études d'ingénieur-chimiste.

En conclusion, de nombreux collègues demandent qu'à tous les niveaux, y compris à l'Université, il y ait une meilleure adéquation entre les enseignements dispensés et le niveau réel des étudiants.
